

RÉUNION DU 4 JANVIER 1924 DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE DE LA C.G.T.U...

Le camarade Clément préside. Le procès-verbal de la séance du 21 décembre 1923 est adopté.

La sous-commission des grèves et conflits procédera à un nouvel examen des conclusions apportées pour la grève des mineurs de novembre dernier qui a fait l'objet d'un second rapport de la *Fédération Unitaire du sous-sol*.

Sur invitation, la C.G.T.U. sera représentée au congrès des U.D. du Cher et de la Sarthe.

Les raisons invoquées par le S.U.B. pour justifier la non-ratification de l'élection de Nicolas à la C.E. Confédérale ne relevant que du délit de tendance, il est décidé de passer outre, en motivant cette décision par des considérants appropriés.

L'envoi d'un nouveau secours aux grévistes de l'Ameublement de Lyon est ratifié.

Une avance est consentie à la *Fédération Textile*, pour subvenir à la propagande en faveur du mouvement des *Conseils d'Usine Textile* de la région du Nord.

Après examen du rapport du «*Droit Ouvrier*» sur l'exercice 1923 et des conclusions de ce rapport, la subvention de la C.G.T.U. à cette revue juridique du plus haut intérêt documentaire, est renouvelée pour 1924.

Il est rendu compte de la conférence des délégués régionaux et des décisions prises concernant l'organisation de la prochaine grande tournée de propagande confédérale.

Les sous-commissions devront élaborer dans le plus bref délai le schéma devant servir aux propagandistes de cette tournée sur chacune des questions qui en constituent le plan général.

Sur communication du Bureau, la C.E. avise aux mesures à prendre concernant le règlement de divers conflits intéressants: l'U.D. du Vaucluse, les *Tunneliers de Bordeaux*, les *Allumettiers de Bègles*.

Boville rend compte de sa délégation à Périgueux, et conclut à la solution du double conflit des Cheminots et de l'U.D. qui se trouve définitivement réglé. Le rapport de Monier sera réclamé.

Le problème d'organisation de la main-d'œuvre étrangère fait l'objet d'un examen qui se termine par l'adoption des conclusions de la Commission réclamant la participation de l'I.S.R., des Fédérations et de l'*Union de la Seine* pour donner le développement nécessaire à cette question d'intérêt primordial.

Par les rapports de la sous-commission d'Unité, la C.E. est tenue au courant des diverses tentatives séparatistes à la faveur de réalisations partielles qui n'apportent aucune solution.

La *Fédération des Cheminots* soumet un rapport sur la scission opérée à l'*Union unitaire du P.O.* Des mesures seront prises pour contrecarrer ce mouvement scissionniste qui risque d'atteindre la structure organique de la C.G.T.U.

Des indications contenues dans un rapport de Semard sur une récente tournée en Algérie, sont retenues. On avisera aux dispositions à prendre pour l'organisation de la propagande dans l'Afrique du Nord, en accord avec les U.D. constituant la 19^{ème} Région.

Berrar soumet un compte rendu de la situation financière au 31 décembre.

Séance levée à 23 h. 40

COMMENTAIRES NON OFFICIELS

Il est fini l'heureux temps des comptes rendus non officiels, où la minorité pouvait voir, entendre et protester contre les commis du P.C.

La C.E., aujourd'hui, est homogène, unie comme une mer d'huile, et nul murmure, nulle opposition ne vient gêner les pilotes confédéraux. Le navire confédéral vogue désormais sur l'océan social avec autant de sûreté que le fameux bateau communiste que nous avait dépeint le citoyen Gourdeaux, dans une période de lyrisme endiablé dont lui seul a le secret.

Bornons-nous donc à quelques commentaires non officiels.

Je remarque encore une «avance» au *Textile*. La C.G.T.U. «*avance*» tellement à cette fédération qu'elle ne peut plus reculer.

Boville est allé à Périgueux. Il s'est trouvé en pays de connaissance, et tout s'est bien passé. Il a même fait coup double. Il a réglé deux conflits, celui des cheminots et celui de l'U.D.

Et cela avec l'appareil breveté du P.C., vous savez, cette fameuse machine à faire le vide, non seulement dans les caisses, mais aussi dans les effectifs.

Il y a toujours des mécontents. La C.E. les qualifie de scissionnistes, de séparatistes. Ce n'est pas un remède. La C.G.T.U. est alitée du fait de l'emprise politique. La maladie est chronique à la C.E., laquelle se croit bien portante.

Méfions-nous des malades sans le savoir comme des malades imaginaires.

Benoît BROUTCHOUX.
